Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

Conception ESSEC/HEC Paris

Session 2026

Le sujet : Le court terme est-il l'ennemi du long terme ?

1 - Analyse des résultats

Le **nombre des candidats** s'élève à **2 911**, contre 2 943 en 2025, 2 722 en 2024, soit en légère baisse.

La **moyenne** est de **10,79**, supérieure à celle de 2025 (10,65). L'**écart-type** est de **3,43** (3,61 en 2025, 3,39 en 2024).

La **répartition des notes** est la suivante :

Notes	**Nombre de candidats (2026)**	**% (2026)**	**% (2025)**
]16; 20]	141	4,8	6,6
]14; 16]	297	10,2	9,4
]12; 14]	518	17,9	15
]10; 12]	565	19,4	18,6
]8; 10]	569	19,5	18,9
]6; 8]	527	18,1	20,4
]0; 6]	294	10,1	11,1
	2 911	100	100

Quatre constats peuvent d'emblée être effectués :

- la **moyenne** de la session est relativement élevée, preuve que les prestations des candidats sont globalement honorables. Le jury reconnaît les mérites des étudiants à élaborer des dissertations de qualité sur ce sujet après deux ans de classes préparatoires

- la **dispersion globale des notes** est importante, le spectre entier de l'évaluation ayant été utilisé (de 0 / 20 à 20 / 20). Cette année, l'écart-type est également élevé, ce qui traduit des performances très disparates entre les candidats ainsi qu'une bonne discrimination du sujet

- 52 % des copies ont une **note strictement supérieure à 10** (1 521 sur 2 911), ce qui constitue, à un concours sélectif, un résultat très acceptable, et 670 copies ont une note supérieure ou égale à 14 / 20 ; 15 % des copies ont une note supérieure ou égale à 15 / 20. Mieux encore, cette année, neuf 20, quinze 19, un 18,5, quarante-quatre 18 et soixante-dix 17 ont pu être attribués ; le jury s'en félicite

- ce qui frappe également lors de cette session est la très grande proportion de notes faibles (28 % ont une note inférieure ou égale à 8 / 20), ce qui a de quoi inquiéter. Plus encore, plus d'une copie sur 10 a une note inférieure ou égale à 6 / 20, note attribuée à des copies très fragiles sur le fond (quatre copies sont blanches). Le jury s'interroge sur les raisons de telles défaillances.

Chaque membre de jury évalue, en moyenne, un peu moins de 150 copies, ce qui permet, sur la période de correction de 24 jours, d'effectuer une analyse très consciencieuse et fine des copies.

2 - Analyse du sujet

Le sujet de cette année à la particularité d'être très transversal, et s'inscrit dans l'entièreté du programme d'ESH des deux années ; il mobilise des connaissances qui se retrouvent dans un grand nombre de modules du programme, parmi lesquels :

- 1.2 Le comportements des agents et le fonctionnement du marché
- 2.1.3. La soutenabilité de la croissance et du développement
- 2.2.1. Les transformations des structures économiques et financières
- 2.3.1. Les transformations de l'entreprise et de sa gouvernance depuis le XIXe siècle
- 2.3.2. Concurrence imparfaite et stratégie des firmes
- 4.1 Équilibre et des équilibres macro-économiques
- 4.2 L'interventions économiques des pouvoirs publics
- 4.3 Les politiques sociales

En conséquence, les prestations des candidats se sont caractérisées par leur grande diversité, les étudiants étant le plus souvent amenés à privilégier certains des items du programme pour construire leurs dissertations. Quoi qu'il en soit, toutes sont évaluées en fonction de critères objectifs communs :

- une définition claire et précise des termes du sujet
- la cohérence de l'argumentation tout au long de la copie
- la mobilisation d'analyses (économiques principalement, et parfois sociologiques) appropriées au sujet
- la rigueur du raisonnement
- la qualité rédactionnelle…

Par nature, le sujet proposé par HEC et l'ESSEC est **complexe** ; cette année, la complexité était double :

- la formulation, originale, directe, quelque peu provocatrice, pouvait surprendre les candidats

- les termes utilisés - court terme et long terme - pouvaient donner lieu à des développements et des analyses très différentes selon le registre analytique privilégié et, pour les meilleurs candidats, à une réflexion sur le concept de « temps » en économie.

Le terme d' « **ennemi** » est central dans le sujet ; il suppose un conflit entre deux horizons temporels, voire une incompatibilité ou la domination de l'un sur l'autre. Cette opposition est en fait soit notionnelle, ou objective, soit plus subjective, fruit d'une préférence personnelle ou d'arbitrages. Appréhender le terme d'« ennemi » ainsi permettait d'emblée d'ouvrir à la fois sur un champ théorique macro-économique, et sur un champ plus « microéconomique », voire d'économie comportementale.

Les expressions « **court terme** » et « **long terme** » doivent être définies avec beaucoup de précision. En analyse économique, elles peuvent être abordées de différentes manières :

- dans une logique microéconomique (approche marshallienne) : la différence se fonde sur la fixité et la variabilité des facteurs de production : le court terme est ainsi la période de temps suffisamment courte pour qu'au moins un facteur de production puisse être considéré comme fixe, généralement le capital ; dans ce cadre, lorsque la firme souhaite accroître le niveau de sa production, elle ne peut y parvenir qu'en accroissant la quantité du facteur variable, à savoir le travail. À l'inverse, à long terme, tous les facteurs de production sont réputés variables

- dans une logique macro-économique, l'opposition court terme/long terme réside dans la fluidité (ou pas) des prix : le court terme correspond ainsi à une période pendant laquelle les prix et les quantités sont rigides, alors qu'à long terme les prix sont tous flexibles. C'est souvent ainsi qu'est présentée l'une des différences fondamentales entre la théorie keynésienne et la théorie néoclassique

- dans une logique financière, c'est l'horizon de placement qui différencie court terme et long terme : le court terme est caractérisé par un horizon de placement à moins d'un an, le long terme par un horizon de plus de cinq ans

- dans une logique d'opposition entre anticipation et réalisations : à court terme, les valeurs anticipées des grandeurs économiques (prix, quantités ou volumes) peuvent s'écarter des valeurs qui seront effectivement réalisées ; l'écart est alors une source de fluctuations économiques. À long terme, les valeurs anticipées sont égales aux valeurs réalisées et il n'y a plus alors d'erreurs d'anticipation

- dans une logique plus large encore de développement, court terme et long terme s'opposent sur le caractère réversible ou irréversible des actions menées ; ainsi, le court terme serait l'horizon d'une génération, le long terme celui de l'intergénérationnel, horizon qui intègre de ce fait les irréversibilités comme les enjeux environnementaux par exemple.

En adoptant une telle démarche méthodologique, de très nombreuses pistes intéressantes de réflexion s'ouvrent alors :

- la microéconomie de la firme (la théorie du consommateur est moins pertinente ici)

- la macroéconomie et les politiques économiques (politiques conjoncturelles *versus* politiques structurelles, politique de la demande *versus* politiques de l'offre, le dilemme inflation-chômage, les déséquilibres de la balance des paiements…)

- les comportements financiers des agents, ménages exhibant des biais court termistes (par exemple en sous-investissant dans leur santé ou leur retraite) mais surtout entreprises (rentabilité à court terme contre rentabilité à long terme…)

- les approches en termes d'équité intergénérationnelle (endettement, équilibre des retraites, tragédie des horizons…).

Face a une telle diversité d'approches, les candidats ne pouvaient pas se limiter à la seule opposition entre keynésiens et néoclassiques pour construire leurs devoirs.

Le sujet interroge donc le candidat sur l'articulation court terme/long terme, sur les tensions et oppositions qui peuvent exister, mais aussi sur une éventuelle (ré)conciliation.

En économie, on peut montrer assez clairement que les instruments, les actions et les objectifs du court terme peuvent s'opposer à ceux du long terme. Plusieurs exemples illustrent l'idée qu'une préférence pour le présent est susceptible de conduire à des comportements néfastes (ou même irrationnels) et à des résultats indésirables à long terme :

- la financiarisation de l'économie : celle-ci renforce une logique de rentabilité immédiate, illustrée par la pression exercée par les actionnaires sur les entreprises pour maximiser les profits à court terme ; elle peut conduire à un sous-investissement dans la recherche, la formation ou l'innovation, pourtant essentielles à la compétitivité de long terme. Keynes, pour sa part, soulignait déjà que les marchés financiers reposent sur des anticipations instables et des comportements spéculatifs, éloignés de l'évaluation fondamentale des actifs. Les crises financières successives, notamment celle de 2008, illustrent les effets déstabilisateurs d'un court-termisme généralisé, où la recherche de rendement immédiat génère des déséquilibres durables

- la question écologique : très souvent, les décisions économiques rationnelles à court terme (exploitation intensive des ressources, recherche de croissance à court terme, …) entrent en contradiction avec les impératifs de soutenabilité de long terme. Cette logique renvoie à la « tragédie des biens communs » mise en évidence par Garett Hardin, par laquelle la somme des comportements rationnels individuels à court terme conduit à un résultat collectivement irrationnel à long terme

- l'existence de biais cognitifs favorisant le court terme : biais de récompense immédiate, aversion à la perte, illusion monétaire…

- les politiques économiques : l'histoire économique montre que les politiques économiques souffrent très fréquemment d'un biais court-termiste. Ainsi, la mise en place de politiques conjoncturelles peut obérer le futur : exemple de la politique du « *Whatever it takes* », des politiques de relance par la dépense publique, ou encore des politiques monétaires accommodantes. L'alourdissement des dettes publiques ou la création de bulles d'actifs naissent de la gestion d'urgences conjoncturelles. Les références au courant monétariste, aux théoriciens du cycle réel (Kydland et Prescott) ou encore aux nouveaux classiques (Lucas et Muth) étaient opportunes dans l'analyse. Une analyse du « paradoxe de l'épargne » pouvait également très légitimement trouver sa place dans une dissertation.

D'un autre côté, les candidats pouvaient montrer que le court terme peut renforcer la réalisation d'objectifs de long terme, par exemple en mobilisant :

- la démarche keynésienne illustrée dans « *A tract on monetary reform* » (1923) par l'expression bien connue « À long terme, nous serons tous morts » ; par là-même, il convient d'agir immédiatement pour résorber des dépressions économiques avant que les difficultés ne s'enkystent durablement : les effets d'hystérèse sont sous-jacents à cette approche, tout comme le rôle des stabilisateurs automatiques…

- les travaux relatifs à l'économie de l'environnement, notamment à travers les conclusions et recommandations du rapport Meadows de 1972, les propositions de Nicholas Stern en 2006 ainsi qu'au taux d'actualisation requis et à une présentation des enjeux posés par ce taux pour arbitrer entre court terme et long terme (l'actualisation pouvait être développée sur le plan théorique par l'opposition entre Stern et Nordhaus, et en particulier la préférence pure pour le présent), et illustré par son utilisation dans la décision publique pour des investissements à long terme comme les infrastructures, ou encore l'apport d'Adrien Bilal sur le coût de l'inaction en matière environnementale

- les modes de gestion des biens communs

- le rôle de l'innovation dans l'économie : J. Schumpeter illustre l'idée, à travers le processus de destruction créatrice, que l'innovation et les transformations structurelles du capitalisme impliquent souvent des coûts immédiats (faillite, restructurations industrielles, chômage…) qui conditionnent les gains futurs de productivité et d'innovation. Au-delà, les travaux d'Acemoglu et Robinson et de Philippe Aghion sont utiles à l'analyse ; notamment les travaux de P. Aghion ont montré que les politiques conjoncturelles de relances budgétaires et monétaires sont favorables à l'innovation et à la croissance de long terme, d'autant plus que les contraintes de crédit sont fortes et les barrières à l'entrée faibles.

Le traitement du sujet nécessite d'aller cependant plus loin encore, et de développer plusieurs analyses essentielles permettant potentiellement effectuer une (ré)conciliation entre court terme et long terme, parmi lesquelles :

- l'analyse du rôle des institutions : les institutions de gouvernance de la firme (*stakeholders versus shareholders*,…), les institutions politiques qui peuvent corriger le biais court-termiste lié aux cycles électoraux en créant des autorités indépendantes ou des règles constitutionnelles orientées vers le long terme, tels les objectifs climatiques ou les règles budgétaires (l'analyse de la gestion des incohérences temporelles des politiques économiques est pertinente à mobiliser), ou encore dans une approche d'économie internationale les institutions multilatérales qui font prévaloir des objectifs de long terme au détriment de ceux du court terme, les objectifs intergénérationnels plutôt que les objectif intra générationnels

- l'analyse de l'économie comportementale, susceptible de modifier les comportements des agents afin de les amener à atteindre des objectifs souhaités (en l'occurrence ici des objectifs de long terme) en réduisant les biais cognitifs, en leur montrant les conséquences négatives des décisions privilégiées dans le court terme, ou en les incitant à se comporter opportunément, en utilisant des taxes, des subventions ou des « *nudges* ».

Problématiser le sujet est le défi majeur de l'épreuve de dissertation pour les candidats. Le jury souhaite rappeler que le travail de problématisation se comprend et s'apprécie comme

une véritable mise en tension des enjeux du sujet, mise en tension pouvant se traduire par une ou plusieurs interrogations, à condition toutefois que ces dernières soient d'une part cohérentes en permettant d'appréhender le sujet dans toute sa complexité, et d'autre part effectivement traitées dans le cadre du développement. La problématique n'est pas le sujet, et suppose un travail de reformulation qui ne peut être fait qu'à l'issue d'une définition des termes du sujet et d'une réflexion sur la conflictualité interrogée entre court terme et long terme. Ces différents aspects, étayés par des exemples bien choisis ou des références opportunes, conduisent alors à montrer tout à la fois l'intérêt du sujet, sa portée et comment le sujet est appréhendé et approprié par les candidats. Plusieurs problématiques étaient possibles sur ce sujet, dépendantes des choix effectués par les candidats et des priorités données ; pour qu'elles soient acceptables, toutes les problématiques doivent être justifiées très clairement. Ainsi, il était par exemple possible de montrer que si, d'un point de vue théorique, le court terme ne semble pas être l'ennemi de long terme, dans la pratique des actions et politiques menées à court terme peuvent nuire à la réalisation des objectifs du long terme. De même, on pouvait montrer qu'en raison de la rationalité des agents (ménages, entreprises, État) fondée sur la recherche de la satisfaction d'intérêts de court terme (utilité, profit, performance macro-économique immédiate), la réalisation d'objectifs collectifs et durables à un horizon lointain est illusoire. Au-delà, le processus de réconciliation des deux termes (court et long) pouvait enrichir la démonstration… dès lors qu'elle s'appuyait sur un raisonnement étoffé et convaincant. Une fois la problématique développée, l'annonce du plan s'impose alors comme une évidence, et doit être plutôt courte.

Reformuler le sujet sans le déformer : cela constitue un objectif méthodologique nécessaire, mais que nombre de candidats peinent à atteindre. Ainsi, trop souvent le sujet a été transformé en un débat Keynes *versus* les néoclassiques, ou encore politiques conjoncturelles versus politiques structurelles, ce qui est beaucoup trop réducteur et empêche d'embrasser l'ensemble des dimensions du sujet.

La phase d'analyse des termes du sujet, qui conduit à la problématique, ne doit en aucun cas être négligée ; la réflexion sur les termes du sujet n'est pas une récitation artificielle de définitions mais est bien une étape cruciale dans la problématisation. La définition d'« ennemi » aurait mérité un développement clair au cours de l'introduction.

Plus généralement, le lecteur « entre » dans la copie avec plaisir dès lors qu'il se sent « pris en main » adroitement, de manière pertinente et surtout que la lecture lui apporte une analyse solide du sujet.

Le jury souhaite insister sur le fait qu'il ne corrige pas les copies à partir d'un « corrigé type » auquel il faudrait se rapporter et les candidats se rapprocher. Il valorise les copies qui ont une argumentation solide et explicite, une démonstration incontestable (autant que possible appuyée sur des références scientifiques précises) mais également un sens critique aigu quant aux outils mobilisés. En ce sens, convoquer les travaux d'auteurs en relation directe avec le sujet permettait de densifier l'analyse proposée par le candidat (dans le cadre de la préparation, le jury encourage les candidats à lire certains articles récents de chercheurs en lien avec le programme d'ECG souvent mobilisables dans les copies de concours comme par exemple les publications de l'OFCE, du CEPII…). On peut par exemple évoquer les auteurs suivants : J.M. Keynes, Finn Kydland et Edward Prescott, William Nordhaus, Nicholas Stern, Michel Aglietta

et André Orléan, Karl Marx, Luc Boltanski et Eve Chiapello, Ulrich Beck, Garett Hardin, Philippe Aghion, Milton Friedman, Daron Acemoglu et James Robinson, Richard Thaler, Alberto Alesina…

3 - Analyse des copies

Le sujet de cette session pouvait apparaître quelque peu déconcertant pour les candidats par sa formulation, ramassée et assez directe. Il a été discriminant et a permis d'identifier - ce qui est l'objectif - les bonnes et très bonnes copies. D'une manière générale, le sujet a été compris et n'a pas donné lieu à des erreurs de fond manifestes que l'on pouvait trouver dans de nombreuses copies lors des sessions passées. Le jury s'en félicite.

Cependant, le jury souhaite souligner les difficultés auxquelles ont été confrontés les candidats. Celles-ci sont de plusieurs natures :

- **difficultés à délimiter les termes du sujet** : les concepts de court terme et de long terme ont posé problème aux candidats qui, généralement, ont adopté une approche simpliste pour les définir : un « temps d'horloge », mesurable, variable d'ailleurs dans les copies (moins d'un an/plus de trois ans, moins d'un an/plus de cinq ans, moins d'un an/plus de 10 ans… un candidat, quelque peu déstabilisé, a même écrit : « Le court terme est moins long que le long terme »). Cette délimitation artificielle ne pouvait que conduire à des incohérences dans le développement : le phénomène d'illusion monétaire propre au ménage, celui de neutralité de la monnaie par exemple peinaient alors à entrer dans une telle démarche. D'autres candidats ont cherché à contourner le problème de définition des concepts en opposant d'emblée politiques conjoncturelles et politiques structurelles, évacuant de ce fait des pistes fécondes (cette démarche les conduisait alors à exposer les politiques de « *stop and go* » ou encore la typologie des cycles de type Kitchin, Juglar ou Kondratiev, dont le lien avec le sujet n'était pas évident du tout). Il est regrettable que les candidats n'aient pas plus cherché à approfondir l'analyse de ces concepts et à identifier dans quels registres ils étaient utilisés. Le terme d'« ennemi » n'a quant à lui pas donné lieu à la moindre difficulté

- **difficultés à problématiser et à relier les termes du sujet entre eux** : de nombreux candidats peinent à problématiser leurs dissertations, ceci essentiellement en raison d'un manque de réflexion préalable ; ainsi, les problématiques ne sont que la réécriture du sujet, sans véritable reformulation personnelle, sans « valeur ajoutée » apportée aux lecteurs. Il est important de rappeler qu'un tel sujet, très ouvert, donnait lieu à de très nombreux plans différents possibles, et exigeait une présentation sur la manière dont LE candidat envisageait le sujet. Les conclusions sont souvent une simple reprise des titres de parties, ce qui traduit une absence de problématisation et une difficulté à affronter le sujet

- **difficultés à argumenter de manière scientifique** : le jury regrette que trop de copies soient une succession d'auteurs (avec des erreurs parfois sur les titres ou les dates d'ouvrages connus...) et dont les propos sont à peine évoqués ; cela donne un côté très superficiel à la réflexion, et conduit même les candidats à dériver et parfois à faire des erreurs d'attribution. Une autre erreur souvent commise provient du fait que le candidat ignore les aspects méthodologiques qui sous-tendent les concepts utilisés (par exemple beaucoup de candidats évoquent - à juste titre - la tragédie des horizons, mais ils n'en déduisent pas ce que cela réclame

d'un point de vue institutionnel…). De même, on peut lire dans des copies des démonstrations très longues sur les conditions de l'équilibre des finances publiques, sur la manière de construire des multiplicateurs keynésiens, ou des stabilisateurs automatiques, ce qui n'apporte rien de particulier ; il convient, certes, d'effectuer des démonstrations théoriques, mais de ne retenir que ce qui est fondamental dans le raisonnement. Sur ce point, les controverses théoriques pouvaient bien sûr avoir toute leur place dans le devoir, mais il faut bien contextualiser ces théories et chercher à les confronter à des éléments historiques et/ou empiriques (par exemple, à la lecture des copies, on a souvent l'impression que les politiques de relance keynésiennes ont été définitivement disqualifiées depuis la fin des années 1970/début des années 1980, ou que les interventions conjoncturelles des pouvoirs publics ont été décisives face à des chocs exogènes récents comme ceux de 2008 ou de 2020). Plus encore, certains candidats « tordent » la pensée des auteurs cités pour que leurs arguments soient mobilisables sur le sujet. De même, la dissertation ne peut être la récitation de fiches de cours, agrégées les unes aux autres, sans grande pertinence et surtout sans véritable liaison.

- **difficultés à utiliser de manière pertinente l'analyse graphique** : ce sujet n'était pas de nature à exiger des représentations multiples ; toutefois, de nombreuses copies mobilisent dans le raisonnement les modèles IS-LM, IS-LM-BP ou OG-DG, ou encore des représentations de la courbe de Phillips. Or, trop souvent, leur transcription est incomplète (on oublie d'en présenter l'abscisse ou l'ordonnée), fausse (la courbe de Phillips à long terme version Friedman et Phelps est parfois incohérente et contredit la démonstration attendue), ou sans lien direct avec le sujet. La mobilisation dans les copies d'équations ou de représentations graphiques constitue une valeur ajoutée, mais à la condition cependant que celles-ci soient rigoureusement présentées mais aussi qu'elles accompagnent un raisonnement sans s'y substituer (le graphique ne prouve rien par lui-même !) et qu'elles s'inscrivent dans une argumentation pertinente par rapport au sujet. La pertinence du raisonnement souffre beaucoup de ces approximations.

Au-delà des imperfections de fond qui viennent d'être succinctement évoquées, le jury souhaite avec force souligner quatre points importants :

- l'écriture parfois illisible, qui rend la lecture non seulement difficile mais surtout hachée ; le candidat ne doit pas oublier qu'il n'écrit pas pour lui-même, mais pour un correcteur qui l'évalue

- l'aération de la copie, parfois insuffisante, pourtant nécessaire pour une lecture plaisante. Dans certaines copies, l'introduction et la conclusion sont deux blocs compacts et les sous-parties ne sont composées que d'un seul paragraphe ; si, d'une part, cela rend la lecture peu agréable, d'autre part, certains enchaînements d'idées au sein d'une même ligne sont très problématiques

- les importantes défaillances dans l'orthographe, et parfois même dans la syntaxe, qui se retrouvent dans la majorité des copies ; parfois, les fautes étaient telles qu'elles nuisaient au fond. Le jury rappelle ici que cette épreuve est un élément d'un processus de sélection de futurs managers qui auront la nécessité de communiquer avec efficacité par écrit tout au long de leur carrière. Plus précisément encore, il est difficile d'attribuer une note supérieure à 14/20 à une copie lorsque l'orthographe est véritablement défaillante ; à l'inverse, les jurys sont très sensibles aux copies dont les candidats font preuve de qualité orthographique

- les références aux articles ou aux ouvrages, dont les conventions ne sont pas toujours respectées.

Enfin, le jury souhaite donner aux candidats des sessions à venir le conseil de rendre une copie « propre » et d'écrire en encre sombre, ceci pour que la lecture sur un format numérisé soit facilitée. Cette remarque n'est pas secondaire !

A l'inverse, les **meilleures copies** sont celles qui apportent une réponse forte au sujet, en tenant des propos clairs, en utilisant des ressources variées (analyses de références, culture historique…) exploitées de manière rigoureuse et en mobilisant des données empiriques et historiques (par exemple, pour illustrer les plans de relance consécutifs à la crise du Covid-19, le programme « *Next Generation EU* » et son montant ont été cités). Ces copies maîtrisent incontestablement les codes de la dissertation : les introductions sont longues et bien structurées, les termes du sujet correctement abordés et la problématique pertinente...Elles sont plaisantes à lire !

Le correcteur ne recherche pas particulièrement des plans originaux, et un plan en deux parties peut tout à fait recevoir une excellente note ; d'ailleurs, parfois les candidats font une troisième partie qui n'est guère convaincante.

De très hautes notes ont été attribuées à des plans très différents, ce qui confirme bien le fait que le jury a été ouvert et sensible à toute démarche dès lors qu'elle était justifiée par une problématique cohérente, explicitée, argumentée. A ce titre, les plans en deux parties, moins fréquents que ceux en trois parties, sont totalement acceptables, en non discriminés ; ils présentent parfois l'avantage d'être plus équilibrés et plus denses. Le jury a ainsi eu le plaisir de lire et d'évaluer des copies très différentes quant à leurs structures et à leurs contenus parmi lesquelles on peut retenir les plans suivants :

- **Plan 1** : I. Si le court terme peut apparaître comme un ennemi du long terme…
 II. … il peut s'avérer, dans certains cas, favorable au long terme, et c'est en fait la poursuite d'objectifs de long terme qui peut être coûteuse pour le court terme
 III. Finalement, il s'agit de concilier politiques de court terme et de long terme pour favoriser une croissance réellement durable

- **Plan 2** : I. Horizon par essence le plus proche de la décision économique, le court terme semble s'opposer à une optimalité de long terme
 II. Mais, opposer ainsi optimalités de court terme et de long terme, semble relever d'une approche purement artificielle
 III. Dès lors, cela interroge les conditions d'une meilleure prise en compte du long terme dans l'horizon de court terme

- **Plan 3** : I. S'il est indéniable que toute évolution de long terme ne peut reposer que sur des actions de court terme…
 II. … il semble néanmoins que nombre de politiques ne visant que le court terme mettent en péril la croissance de long terme

III. Dès lors, il s'agit pour les institutions monétaires et étatiques d'encadrer les actions de court terme pour les mettre au service du développement de long terme

- **Plan 4** : I. La réalisation d'objectifs économiques et sociaux de court terme peut créer un cadre favorable à la réalisation d'objectifs de long terme

II. Les agents étant cependant dotés d'une rationalité limitée et d'une préférence pour le présent, leur comportement à court terme est souvent le berceau des crises de long terme

III. Dès lors, il s'agit d'inciter voire de contraindre les comportements de court terme pour faire coïncider les objectifs de court terme et de long terme

- **Plan 4** : I. Le court terme peut être une menace pour le long terme

II. Mais il ne faut pas omettre que le court terme est une condition du long terme

Le jury a été amené à évaluer les copies en fonction d'un barème structuré de la manière suivante :

- note inférieure à 5 : copie inachevée, totalement hors sujet, ou démontrant une maîtrise très insuffisante des connaissances de base
- note entre 6 et 9 : une problématisation trop partielle, un plan qui ne permet pas de répondre efficacement au sujet et des confusions ou des manques trop importants
- note entre 10 et 14 : un plan correct, des connaissances de base maîtrisées, mais une argumentation qui s'éloigne parfois du sujet et/ou des explications qui manquent de précision
- note supérieure ou égale à 15 : une problématisation efficace, un plan cohérent et une démonstration qui s'appuie sur des références riches et variées.

Ce barème est cependant indicatif, mais aussi quelque peu évolutif lorsqu'il apparaissait souhaitable de « gonfler » telle ou telle note pour la différencier véritablement des autres (ceci a principalement été le cas pour des copies de qualité dont les notes ont été poussées par exemple à 19 ou 20/20).

4 - Propos conclusifs

De nombreuses copies montrent un travail sérieux réalisé au cours de l'année et des efforts d'organisation. Les meilleurs copies se distinguent par leur plus grande rigueur tant sur le fond que sur la forme et apportent une réponse qui a un lien fort avec le sujet. La session 2026 de l'épreuve a donc été globalement satisfaisante, tout en révélant cependant des points d'amélioration / perfectionnement potentiels pour les prochaines sessions. Le jury s'en félicite et espère surtout très vivement que les candidats à venir se saisiront de toutes les remarques présentes dans ce rapport afin d'améliorer les prestations. Prendre en compte les remarques citées et suivre les conseils prodigués est une garantie d'avoir une note très honorable à cette épreuve.